

Affiché le : 14 mars 2025

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 20 mars 2025 à 18h00, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2025.
Information relative au régime de délégation.

Affaires Golf

1. Golf-Révision des tarifs des green-fees et du réseau Leclub Golf Hiver 2025.
2. Vente de bandeaux publicitaires sur le logiciel « Net Golf »

Affaires communales

Ecoles

3. Convention de partenariat relative à l'organisation de l'accompagnement du transport scolaire.
4. Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux de l'école maternelle et du petit appartement à l'étage à la CCPHG du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2022.

Affaires générales

5. Convention de partenariat avec la Fanfare Luchonnaise.
6. Adoption d'un protocole transactionnel entre la commune de Bagnères-de-Luchon et la société d'exploitation des thermes de Luchon (SETL).
7. Règlement intérieur du conseil municipal.

Ressources humaines

8. Délibération rectificative instaurant l'indemnité spéciale et de fonction et d'engagement pour les agents de la filière police municipale.
9. Désignation d'un élu délégué au CNAS
10. Mise à jour du tableau des effectifs – Emplois permanents

Urbanisme

11. Validation de la version définitive du règlement vitrines 2025

Affaires financières

12. Débat d'Orientation Budgétaire.
13. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 14 mars 2025,

Le Maire,
Eric AZEMAR

